

## Bachelier : assistant social

<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
<b>HELHa Campus Montignies (HD)</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
<b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 23 Activités d'intégration professionnelle 2			
Code	SOAS2B23AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	19 C	Volume horaire	300 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><b>HELHa Campus Mons</b>  <b>Véronique POURVEUR</b> (veronique.pourveur@helha.be)            Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be)            Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be)            Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be)            Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be)            Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be)            Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be)            Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be)            Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be)            Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be)            Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be)            Eric GENOT (eric.genot@helha.be)            Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be)            Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be)            Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be)            Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be)            Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be)            Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be)            Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be)            Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be)            Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be)            Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be)            Florence PIRE (florence.pire@helha.be)            Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be)            Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)            Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be)            Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be)</p> <p><b>HELHa Campus Montignies</b>  <b>Florence KAYAERT</b> (florence.kayaert@helha.be)            Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be)            Philippe HERION (philippe.herion@helha.be)            Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)            Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)</p> <p><b>HELHa Campus Montignies (HD)</b>  <b>Emmanuel NICOLAS</b> (emmanuel.nicolas@helha.be)            Guillaume VAN DER MEERSCH (guillaume.van.der.meersch@helha.be)            Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be)            Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)            Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)</p> <p><b>HELHa Louvain-la-Neuve</b></p>		

	<b>Catherine MEURISSE</b> (catherine.meurisse@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Michel HANOT (michel.hanot@helha.be) Bernadette HEINRICH (bernadette.heinrich@helha.be) Benjamin LEVAQUE (benjamin.levaque@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Anne RAKOVSKY (anne.rakovsky@helha.be)
Coefficient de pondération	190
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement permet de faire l'apprentissage et l'expérimentation progressifs du métier d'assistant social dans un contexte professionnel. Elle permet de mettre au travail la dimension professionnelle de la relation avec les personnes, les groupes et les communautés. Elle vise à développer chez l'étudiant des capacités d'analyse et de compréhension de la population, de l'institution et du secteur d'intervention. Elle soutient une démarche de réflexion et de remise en question centrée sur la pratique.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s):

FS1 Mise en place des conditions favorisant l'émergence, la restauration et le renforcement du lien social avec et entre les différents acteurs à tous les niveaux

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

#### Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- 2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

#### Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

#### Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.4 Construire un regard critique

#### Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTÉS UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
- 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
- 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTÉS**
- 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.2 Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
- 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- 8.4 Développer la créativité.

### Acquis d'apprentissage visés

- I. Construire et gérer des relations professionnelles
- II. Identifier et comprendre le contexte d'intervention, la population, l'institution et le secteur
- III. Identifier les phases du processus d'intervention et mettre en œuvre certaines d'entre elles
- IV. Expérimenter les outils, techniques et méthodes d'intervention
- V. Acquérir une méthodologie professionnelle et la questionner en vue de construire son identité professionnelle

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : UE12  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS2B23ASB	AIP 2 ( stage 2 et supervisions)	280 h / 14 C
SOAS2B23ASC	Rapport de stage 2	20 h / 5 C
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS2B23ASD	AIP 2 (stage 2 et supervisions)	300 h / 19 C
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS2B23ASA	AIP 2 (stage 2 et supervisions)	300 h / 19 C
+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS2B23ASA	AIP 2 (stage 2 et supervisions)	300 h / 19 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 190 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS2B23ASB	AIP 2 ( stage 2 et supervisions)	140
SOAS2B23ASC	Rapport de stage 2	50

+ HELHa Campus Montignies		
SOAS2B23ASD	AIP 2 (stage 2 et supervisions)	190
+ HELHa Campus Montignies (HD)		
SOAS2B23ASA	AIP 2 (stage 2 et supervisions)	190
+ HELHa Louvain- la-Neuve		
SOAS2B23ASA	AIP 2 (stage 2 et supervisions)	190

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 19/60 du Bloc 2.

La note de l'UE 23 « Activités d'intégration professionnelle 2 » est fixée à l'issue du 2e quadrimestre. Elle est fixée selon les modalités spécifiques précisées dans le « règlement des stages » du département.

Une note d'échec dans l'UE 23 « Activités d'intégration professionnelle 2 » peut faire l'objet d'une **remédiation** entre la délibération du 2e quadrimestre et la délibération du 3e quadrimestre dans les situations où elle peut prendre comme modalité la réalisation et/ou l'approfondissement de travaux. Par contre, pour des raisons impératives d'organisation, une note d'échec en Activités d'intégration Professionnelle ne peut donner lieu à remédiation quand un complément de stage ou un nouveau stage supervisé est nécessaire. Dans ce cas, la note d'échec est reportée comme telle pour la délibération du 3e quadrimestre.

### **Pour Mons, Dispositions complémentaires dans la fiche descriptive de l'UE 23.**

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
 Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP 2 ( stage 2 et supervisions)			
Code	7_SOAS2B23ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	14 C	Volume horaire	280 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Véronique POURVEUR</b> (veronique.pourveur@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be)		
Coefficient de pondération	140		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le stage de 2ème année occupe une place indispensable dans la formation car il permet de faire l'apprentissage et l'expérimentation de la profession d'assistant social dans un contexte professionnel. Dans cette optique, il est attendu que l'étudiant, bénéficiant d'un accompagnement de son chef de stage, un travailleur social, puisse découvrir et expérimenter un processus d'intervention en travail social. Cette activité vise autant le développement de capacités relationnelles et d'intervention que des capacités d'analyse et de remise en question.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du stage de la 2ème année, l'étudiant sera capable de :

- **Interagir avec son milieu professionnel.** Pour cela, il sera à même de :
  - o Repérer les partenaires potentiels à l'intérieur et à l'extérieur de l'institution
  - o Questionner et échanger autour des situations, partager les informations, émettre son avis
  - o Collaborer avec les autres services
  - o Faire sa place dans le respect des limites professionnelles et personnelles

- **Établir une communication professionnelle.** Pour cela, il sera à même de :
  - o Recueillir et traiter des informations
  - o Rédiger, synthétiser et argumenter tant par écrit qu'à l'oral
  - o Identifier et utiliser le langage propre au secteur d'intervention
  - o Utiliser les outils propres au service notamment utiliser le téléphone
  - o Adapter son langage au public
- **Connaitre le contexte institutionnel.** Pour cela, il sera à même de :
  - o Identifier et relater le fonctionnement de l'institution
  - o Identifier les instances de tutelle
  - o Identifier et utiliser la législation propre au secteur
  - o Repérer l'environnement local au niveau géographique, socio-culturel et économique
  - o Repérer les éventuels décalages entre le cadre théorique et le contexte pratique
  - o Saisir les opportunités au sein de l'institution et /ou ailleurs pour améliorer ses connaissances
- **Analyser des situations sociales tant à un niveau individuel, que collectif.** Pour cela, il sera à même de :
  - o Identifier les caractéristiques et les conditions de vie du public
  - o Repérer les problématiques
  - o Décoder les besoins, les attentes et les demandes
  - o Saisir les opportunités au sein de l'institution et /ou ailleurs pour améliorer ses connaissances
- **Établir des relations professionnelles avec les bénéficiaires.** Pour cela, il sera à même de :
  - o Engager une relation professionnelle avec les usagers
  - o Ajuster la relation professionnelle en fonction des enjeux et des contextes
  - o Favoriser l'expression des personnes
  - o Clarifier les difficultés, ressentis, besoins et attentes des personnes
  - o Respecter les personnes, prendre du recul
  - o Respecter les règles de déontologie et le secret professionnel
- **Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et/ou les communautés un processus d'intervention.** Pour cela, il sera à même de :
  - o Recueillir les éléments utiles à la compréhension de la situation
  - o Fixer des objectifs avec l'usager
  - o Identifier les phases du processus d'intervention
  - o Expérimenter certains aspects du processus
  - o Associer les usagers dans les actions entreprises
  - o Donner des informations justes et précises aux usagers
  - o Donner du sens aux interventions menées
- **Questionner sa pratique.** Pour cela, il sera à même :
  - o S'interroger sur les méthodes, les outils et techniques utilisées
 En fonction des situations vécues et rencontrées, et tout au long de son cursus, l'étudiant sera également capable de travailler la question des émotions. Pour ce faire, il sera à même de :
  - Identifier, comprendre ses émotions
  - Reconnaître leur influence, les exprimer,
  - Les maîtriser et/ou les utiliser pour guider les interventions et les relations avec les autres
 Il sera également poussé à développer sa confiance en lui et donc à valoriser ses savoirs, savoir-faire et savoir-être ; développer ses compétences, et à s'affirmer.
 

Etant en apprentissage, le stagiaire bénéficiera de conditions de travail particulières. Les difficultés qu'il aura à aborder seront graduées. Il disposera du temps indispensable à la préparation, à la rédaction des rapports d'intervention ainsi qu'aux différentes coordinations que ces interventions entraînent. Il pourra compter sur l'aide régulière de son chef de stage et de son superviseur.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Le stage se déroule sur une période de 42 jours (horaire temps plein selon les normes de l'organisme accueillant le stagiaire).

#### Démarches d'apprentissage

Le travail effectué par le stagiaire sera suivi régulièrement par le chef de stage. Lors de ces rencontres, le chef de stage veillera à évaluer l'évolution de l'étudiant par rapport aux objectifs de stage et à lui offrir une écoute et un partage d'expérience par rapport à ses interrogations.

Un maître de formation pratique assurera l'accompagnement et l'évaluation de l'étudiant durant son expérience de stage. Pour ce faire, la participation à 5 supervisions est obligatoire (3 supervisions individuelles (1h30) et 2 supervisions collectives (entre 2h00 et 3h00 selon le nombre d'étudiants)). L'étudiant est tenu de faire parvenir au superviseur au minimum 2 jours avant chaque supervision ses préparations écrites. Le contenu de celles-ci sera défini par le superviseur et l'étudiant.

La 1ère supervision aura lieu avant l'entrée en stage. Les supervisions suivantes seront étalées de façon régulière durant la période de stage.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Le processus d'évaluation est continu. Une grille d'évaluation précise bien les compétences attendues. Une rencontre à la mi-stage (réunissant chef de stage, maître de formation pratique et le stagiaire) permettra de faire le point sur le processus d'acquisition de ces compétences.

Les supervisions sont des espaces dédiés à l'accompagnement individualisé des étudiants permettant une prise de recul, une articulation entre la théorie et la pratique et un soutien à la démarche d'apprentissage.

## Ouvrages de référence

Néant

## Supports

- Les syllabus des cours théoriques et de méthodologie de travail social représentent des ressources intéressantes.
- L'accompagnement individualisé permettra de renvoyer l'étudiant vers des lectures spécifiques en lien avec sa pratique de stage.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

En fin de stage, le chef de stage rédigera une évaluation qualitative, sur base du modèle proposé par l'école. L'étudiant sera associé au processus d'évaluation.

Avant remise du rapport de stage, le superviseur rencontrera l'étudiant afin de lui donner sa cotation en pratique professionnelle. En cas d'échec, il n'y a pas de remédiation possible (seconde session).

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	100		
Période d'évaluation						

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 140

### Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 14/19ème dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

L'UE étant composée de deux activités d'apprentissage, la note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des deux activités d'apprentissage qui la composent.

La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas de note de moins de 10/20 dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés - quelle que soit l'ampleur des échecs -, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

En 2e session, la partie stage n'est pas remédiable.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
 Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Rapport de stage 2			
Code	7_SOAS2B23ASC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Aurore STRAPPAZON</b> (aurore.strappazon@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Pour finaliser l'expérience de stage, il est demandé à l'étudiant de réaliser un rapport de stage. Celui-ci est non seulement le reflet de l'expérience professionnelle acquise en stage, mais également une analyse et un questionnement des problématiques des personnes rencontrées.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Identifier et comprendre l'organisme de stage à travers ses différentes composantes
- II. Identifier et repérer les problématiques, les besoins, les attentes du public
- III. Décrire les différentes expériences professionnelles du stagiaire et les analyser d'un point de vue méthodologique et déontologique.
- IV. Elaborer des prises de décision personnelle
- V. Employer le langage professionnel du secteur

- VI. Organiser l'ensemble de ces informations et expériences afin de les rapporter par écrit de manière pertinente
- VII. Questionner les méthodes de travail et la construction de son identité professionnelle

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Le document sera dactylographié et relié. Il contiendra également une table de matières et une bibliographie. Le rapport ne comprendra pas plus de 40 pages. Une note précisant les attentes du travail est distribuée aux étudiants.

- Table des matières
- Introduction
- Monographie de l'institution : Historique, législation, moyens, Statuts et projet social, personnel, rôle de l'assistant social.
- Expériences professionnelles du stagiaire : analyse de la population, description et analyse des interventions.
- Approfondissement d'un sujet : L'étudiant développe une réflexion approfondie, mêlant approche théorique et pratique, sur un sujet rencontré durant le stage : problématique particulière (exclusion sociale, toxicomanie, alcoolisme, placement ...) ou un aspect méthodologique du travail social (le premier entretien, la guidance, la visite de contrôle ...).
- Conclusion : l'étudiant sera capable de détailler ses acquis d'apprentissage durant son expérience professionnelle de terrain
- Bibliographie
- Annexes

#### Démarches d'apprentissage

Les supervisions sont des espaces où les thématiques du rapport sont abordées continuellement tant au niveau des documents écrits préparatoires à la supervision qu'au niveau de la rencontre elle-même.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Lors des supervisions, un moment sera consacré au rapport de stage afin d'apporter davantage de précisions. Le document précisant les attentes du travail comprend aussi les critères d'évaluation.

#### Ouvrages de référence

Néant

#### Supports

Une note contenant attentes et critères d'évaluation est remise aux étudiants.

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

La note du rapport de stage sera explicitée à l'étudiant lors d'une rencontre entre le maître de formation pratique et l'étudiant.

Pour les étudiants en crédit résiduel, une date de remise du rapport leur sera communiquée par leur responsable pédagogique (Mme Pourveur ou Mme Strappazon).

#### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap	100	Rap	100
Période d'évaluation						

Rap = Rapport(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### **Dispositions complémentaires**

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 5/19ème dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

L'UE étant composée de deux activités d'apprentissage, la note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des deux activités d'apprentissage qui la composent.

La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas de note de moins de 10/20 dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs –, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

En 2e session, la partie rapport est remédiable.

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).